



Soin, pédagogie... Qui est l'orthophoniste?

De l'importance du métier.

Depuis quelques années, les orthophonistes sont de plus en plus sollicités pour donner leur avis voire "prescrire" des aménagements pédagogiques dans le cadre des PAP par exemple. Le dépistage de difficultés de langage à grande échelle est dans l'air du temps avec la possibilité de recourir à des orthophonistes au sein des établissements scolaires.

Nous questionnons la place des orthophonistes à l'école, nous questionnons la pertinence d'une intervention des orthophonistes dans le champ de l'éducation, nous questionnons la place du SOIN dans le parcours de ces enfants en difficulté...

Nombre d'orthophonistes s'interrogent sur la représentation de la profession, dans le grand public, auprès des enseignants comme auprès des instances. Entre soin et pédagogie, les rôles de chacun semblent devenir flous.

Entre ministère de la santé et ministère de l'éducation nationale, le risque pour la profession est de perdre le discours originel et spécifique de l'orthophonie.

Les orthophonistes sont-ils en mesure de devenir des experts de l'éducation nationale? Les orthophonistes soignants et cliniciens seraient-ils habilités à prodiguer une expertise auprès des enseignants dans le domaine de la pédagogie?

Dans le mouvement amorcé d'inclusion des enfants porteurs de handicap à l'école républicaine, les pédagogues seraient alors exclus de leur champ de compétences qu'est l'enseignement personnalisé et individualisé. L'école accueille des enfants, des individus auxquels elle apprend à réfléchir, à s'exprimer, à apprendre et transmet un savoir. En soin, les thérapeutes accompagnent l'enfant comme sujet, comme personne unique dans la globalité de son être, en un lieu thérapeutique.

L'élève apprenant qu'il ou elle est, ne relève pas, en tout cas jamais essentiellement, de nos compétences d'orthophoniste. D'ailleurs, tout un chacun relisant ses bulletins scolaires trimestriels retrouve le profil d'élève qu'il a été mais certainement pas l'enfant ou l'adolescent qu'il fut. Parce que les mots, les "sentences" d'évaluation qui y figurent, relèvent des champs lexicaux du professeur et ne recourent en aucun lieu ceux de l'orthophoniste.

Il ne s'agit pas que de sémantique : les métiers sont différents.

Alors lorsque, à trop côtoyer les ministères, la langue d'une partie des professionnels rejoint celle des politiques, un autre glissement sémantique se produit, dénaturant le métier. Comment différencier, discriminer les orientations politiques de nos gouvernants avec les perspectives thérapeutiques des instances représentatives si les discours s'amalgament, se superposent jusqu'à en perdre les lignes des différents domaines d'intervention?

Notre vision se trouble!

Ne cédon pas à des représentations troublées. Même les doctes croyances des experts scientifiques peuvent nous dévier de notre métier qui est pourtant, dès l'origine, celui du SOIN. Car, si le soin orthophonique des patients présentant des troubles du langage devient le traitement des déviations à la norme, nous glissons alors vers une déviation de nos traitements.

L'enfant est ainsi relégué loin des espaces de soin pour être inclus à l'école qui va parfois contribuer à le stigmatiser dans son trouble. A trop évaluer les déviations à la norme, les risques de dévier du soin et de confondre la médicalisation de l'échec scolaire, les troubles avérés et le handicap sont réels. Les politiques publiques soutenues par le discours scientifique dominant participent à cette relégation du soin et le déplacent à l'école pour des questions de gestion et d'euros.

Devant la complexité de la maîtrise du langage écrit et des apprentissages, donc la complexité des troubles "dys" la place de chacun est à respecter.

L'organisation des soins dans ce domaine évolue, il est urgent d'en mesurer les conséquences et de ne pas réduire, ou limiter notre métier d'orthophoniste à une validation des orientations pédagogiques.

Cette confusion des métiers nous inquiète, car en même temps se modifie devant nos yeux notre vision de l'homme et de l'humanité avec une segmentation de la personne, de sa globalité en niant ou occultant sa raison, ses désirs, son libre arbitre, sa liberté de mentir, sa conscience...

Fédération des Orthophonistes de France
Novembre 2018